

COMPOSITION DE SCIENCES SOCIALES

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Élodie Béthoux, Philippe Coulangeon, Stéphane Dorin,
Élise Huillery, Christine Le Clainche, Séverine Menguy**

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Sujet : *Y a-t-il des limites à l'extension des échanges marchands ?*

D'un point de vue général, le sujet proposé cette année a été traité de façon satisfaisante. Les codes de la dissertation ont été globalement respectés ; le dossier documentaire a été exploité correctement ; il n'y a pas eu, ou très peu, de hors sujet. Le sujet abordait un objet classique (l'échange marchand), à partir d'une formulation qui l'était sans doute moins : de ce fait, il nécessitait une réflexion approfondie sur les frontières de l'échange marchand, ce que tous les candidats n'ont pas vu de façon suffisamment fine.

Il partait en effet d'un premier constat – « l'extension des échanges marchands » – qui méritait lui-même d'être qualifié et analysé avant qu'une discussion sur « les limites » puisse s'engager. De ce point de vue, il était extrêmement important que les candidats prennent la peine, dès l'introduction, d'interroger les différents termes du sujet (échange marchand, extension, limites), dont les définitions n'avaient rien d'évident. Le jury a ainsi apprécié les copies dans lesquelles les candidats ont tenté de distinguer, plus ou moins adroitement, différents types de « limites » (de droit/de fait, endogènes/exogènes, matérielles/morales, etc.). Plus de soin apporté à ce premier travail de définition aurait permis d'éviter certains glissements dans l'analyse (telle copie oubliant en cours de route que le sujet porte sur « les échanges » pour se livrer à une analyse de la « logique marchande » autour du couple « régulation/libéralisation » ou « interventionnisme/libéralisme » par exemple), de même que des approximations trop souvent rencontrées dans certains développements – comme celle-ci : un échange intéressé est un échange marchand, or le don n'est pas toujours désintéressé donc le don est un échange marchand. Malgré la pertinence qu'a pu avoir, dans certaines bonnes copies, un rapprochement entre don intéressé et échange marchand, un grand soin et une grande précision dans la définition des termes étaient nécessaires pour donner lieu à des argumentations fécondes et éviter ce genre de raccourcis sommairement admis.

Cette analyse « à plusieurs niveaux », qui faisait à la fois la richesse et la difficulté du sujet, permettait alors des traitements variés : si la réponse à la question posée a été généralement positive, elle pouvait être également négative, au moins sur certains des aspects impliqués par la question, dès lors que des nuances et une argumentation justifiées étaient apportées. De même, le jury a noté la variété des plans retenus par les candidats.

Le dossier documentaire a été dans l'ensemble bien exploité par les candidats.

Nous constatons toutefois que les textes ont trop souvent donné lieu à la paraphrase des arguments des auteurs. C'est le cas notamment du document 4, qui offrait pourtant plusieurs points d'accroche sur le sujet, ou du document 6. De ce point de vue, rappelons que les documents doivent être exploités de manière à mettre en perspective les arguments des auteurs et les enseignements de la théorie sociologique, économique et de l'histoire économique et sociale le cas échéant. En outre, le statut des documents n'a pas toujours été bien identifié : texte à vocation scientifique, tableau repris d'un article issu de médias ou statistiques éclairant une problématique sur les frontières des échanges marchands. Enfin, nous invitons les candidats à ne pas faire dire aux documents ce qu'ils ne disent pas : le document 3, par exemple, qui faisait état des transferts intergénérationnels en argent et en temps à une date donnée ne permettait pas d'affirmer que ces transferts avaient augmenté ou diminué ces dernières années.

Si le dossier documentaire a été bien utilisé, il l'a parfois été un peu trop... En effet, alors que le jury regrettait l'an dernier que trop de candidats mobilisent insuffisamment le dossier, c'est le constat inverse qui a été fait cette année : parmi les copies les plus faibles, nous constatons une quasi absence de références théoriques que ce soit en sociologie ou en économie et un usage trop récurrent de paraphrases des documents du dossier. Or, de la même manière que s'affranchir complètement des documents n'aurait pas respecté les règles de l'épreuve, nous tenons à rappeler qu'il ne s'agit pas d'un « commentaire de documents » ! Trop de copies ont ainsi juxtaposé des lieux communs en s'appuyant sur les documents (plus ou moins bien analysés), sans mobiliser les connaissances théoriques auxquelles un tel sujet faisait pourtant référence, tant en économie qu'en sociologie. Une autre forme de sur-mobilisation des documents a pu consister en des calculs complexes et hasardeux sur certains tableaux statistiques qui, le plus souvent, n'apportaient pas grand-chose à l'argumentation et dont les candidats auraient pu amplement faire l'économie.

Même si cette année nous notons un progrès sur le respect des codes usuels de la dissertation¹, nous observons que certaines copies ont une compréhension finalement superficielle de ce qu'implique une dissertation : le fond et la forme doivent s'allier au profit d'un raisonnement qui se déploie tout au long du devoir où les arguments théoriques viennent donner une puissance critique aux analyses produites par les auteurs des documents et éclairer les faits et statistiques dont les documents font mention.

À l'inverse, les meilleures copies ont été celles qui ont utilisé les concepts économiques et sociologiques à bon escient, c'est-à-dire en éclairant la compréhension des documents et les liens éventuels entre eux sans artifice. Ainsi, certains documents pouvaient nécessiter de longs développements d'explications théoriques : c'est le cas par exemple du document 1 faisant référence au marché des droits à polluer où des analyses graphiques avaient toute leur place pour expliquer l'efficacité des marchés des droits à polluer en termes de dépollution (application du théorème de Coase et des analyses de Dales), tandis que d'autres pouvaient être cités plus rapidement selon l'angle d'analyse pris par le candidat : le document 2 sur le mécénat pouvait ainsi être mobilisé assez simplement pour rendre compte du caractère parfois déguisé du « don », le mécénat relevant d'une forme de marketing social où l'effet de réputation prime.

¹ Sur le plan formel, le jury s'est étonné, et agacé, d'un problème certes secondaire mais très notable cette année : la prolifération inexplicquée des doubles consonnes, y compris dans des termes présents dans le sujet ou le dossier documentaire (donnateur, mécennat, annalyse, appercevoir, Pareto, voisinage, aliéné, assymétrie, interrraction, rationalité, contrôler,... pour ne citer que quelques exemples d'une liste encore longue). Rappelons donc que la qualité d'une dissertation se juge aussi au respect de l'orthographe et de la grammaire.

Le sujet invitait donc à s'interroger sur les frontières de l'échange marchand. Prenant pour objet les limites de l'extension des échanges marchands, il amenait les candidats à justifier l'existence des échanges marchands, à questionner les raisons et les formes de leur extension, puis à analyser les limites de cette extension et leur portée.

La justification des échanges marchands pouvait être relatée d'un point de vue socio-historique et économique. Concernant ce dernier point, la justification peut être fournie dès A. Smith en référence à la division du travail et à la poursuite de l'intérêt personnel. Le rôle de la monnaie et sa neutralité potentielle constituent également un vecteur de développement de l'échange marchand dans une perspective d'équilibre général où seuls les prix relatifs finalement comptent pour rendre compatibles les plans des agents. Le lien entre équilibre général et efficacité économique au sens de Pareto poursuit la démonstration de l'attrait d'un point de vue théorique de l'échange marchand. L'analyse socio-historique de l'extension de l'échange marchand est produite par exemple chez K. Polanyi qui montre comment au XIX^{ème} siècle le système du marché concernant les produits s'est progressivement étendu aux marchandises « fictives » (travail, terre et monnaie), tandis que Marx insiste sur le fétichisme de la marchandise.

Mais le marché n'est pas soumis à une évolution linéaire : des mouvements de va-et-vient entre marché et hors marché sont à l'œuvre. La question des limites de l'extension des échanges marchands a ainsi une portée positive et normative.

D'un point de vue économique, on pouvait souligner tout d'abord les limites positives associées aux défaillances de marché du fait de l'imperfection de l'information ou des asymétries d'information qui mènent potentiellement à des rationnements (Akerlof ; Stiglitz Weiss) ou à l'inexistence pure et simple de certains marchés. On pouvait en outre mentionner certains biens qui n'ont pas de prix reconnu par le marché, comme les externalités dont l'exemple type, la pollution, forme d'externalité négative, est au cœur du questionnement du document 1 ; de même les biens publics, à tout le moins les biens publics purs, ne peuvent faire l'objet d'un échange marchand. Du point de vue des limites normatives, non techniques, qui remettent en cause l'« hégémonie » des échanges marchands, on pouvait renvoyer à la redistribution poursuivant des objectifs de justice sociale qui, s'ils ne sont pas incompatibles avec l'ordre marchand, sont servis par des instruments de correction des mécanismes d'allocation des ressources par le marché.

L'examen des limites à l'extension des échanges marchands devait également donner lieu à une réflexion sociologique questionnant la nature, les fonctions et les motifs de l'échange : il convenait ainsi de s'intéresser à l'échange comme vecteur de lien social et aux motifs altruistes ou désintéressés guidant les relations qu'elles soient monétaires ou non. Les exemples empruntés à l'anthropologie, mentionnés dans plusieurs copies, permettaient ainsi d'en fournir une illustration (exemple souvent cité du Potlach). L'analyse des liens familiaux et des transferts monétaires ou non monétaires qui les décrivent en partie, comme l'illustre le document 3, alimentaient également cette discussion, en présentant la solidarité intergénérationnelle sous forme d'un échange réciproque entre des aides en temps et des transferts monétaires.

Opposer frontalement don et marché ne va toutefois pas sans ambiguïtés comme l'illustrent chacun à leur manière les documents 4, 5 et 6 : en se référant, notamment, à M. Mauss, l'analyse du don méritait donc un examen attentif et précis. Le document 4 sur le don d'organes révèle ainsi une tension entre normes marchandes et normes non marchandes en soulevant la question de l'effacement des liens sociaux, tandis que le document 5 montre combien les motifs intéressés et désintéressés cohabitent aisément même si la dimension du

don dans le bénévolat est revendiquée comme telle. Enfin, le document 6 met en évidence la difficulté de résister à l'ordre marchand tout en maintenant l'adhésion à des principes non marchands.

La question des limites est également *in fine* celle du dépassement de ces limites et offrait en ce sens aux candidats la possibilité de répondre de façon plus affirmée par la négative ou par l'affirmative à la question posée. Des arguments en faveur de la création de nouveaux marchés peuvent être mobilisés (Ecole de Chicago et G. Becker). L'un des marchés les plus emblématiques est celui des droits à polluer dont l'efficacité a été bien analysée d'un point de vue théorique. Certains candidats ont d'ailleurs fait preuve d'une connaissance approfondie du théorème de Coase et de ses extensions (Dales).

Certaines marchandisations toutefois posent des questions d'ordre éthique : la santé comme le souligne le document 4 sur le don d'organes, mais également celui sur la part croissante des mutuelles dans le financement des dépenses de santé (document 7), qui met en lumière les inégalités d'accès aux soins pouvant en découler du fait que niveaux de revenus et financement des dépenses de santé par les mutuelles sont corrélés. Soulignons ici que le sujet et le choix des documents du dossier conduisaient effectivement à évoquer les dimensions éthiques et morales de la question : si les dimensions normatives pouvaient ainsi, plus que d'autres années, trouver leur place dans le traitement du sujet, il fallait toutefois prendre garde à ne pas l'y réduire. La distinction entre les registres du « souhaitable » et du « possible » est ainsi parfois mal maîtrisée.

Autre point, il aurait été bienvenu de souligner alors que la régulation des échanges marchands, à travers l'existence de règles et d'institutions, apparaît ainsi à la fois comme un garde-fou contre certaines dérives liées à l'extension des échanges marchands et comme une condition nécessaire au bon fonctionnement des marchés et de ce fait à l'extension éventuelle de ces échanges. Nous notons à cet égard que le rôle de l'État, et plus largement des régulations publiques et institutionnelles, non seulement dans la limitation mais aussi dans la création, l'extension et l'organisation des échanges marchands, a été peu discuté, alors même que ce point permettait de mettre en lumière toute la complexité du problème posé (comme le montre le document 4 par exemple).

Au-delà de l'utilisation des documents, de la mobilisation des arguments et des références théoriques, le jury a été sensible à la construction et à la fluidité du raisonnement. Il attendait également un certain équilibre entre les approches sociologiques et économiques ; ce qui n'a pas toujours été le cas, certains candidats développant une approche à dominante un peu trop marquée, soit sociologique, soit économique. L'équilibre disciplinaire des copies a été cependant plus satisfaisant que l'année dernière, signe que les candidats ont pris soin de mieux répondre à cette exigence. Notons, au nombre des points positifs, que certaines copies ont su mobiliser des références sociologiques contemporaines pertinentes dans le contexte (V. Zelizer, F. Weber) et développer des modèles économiques, notamment sous forme de représentations graphiques, de façon appropriée (correspondance entre équilibre général et efficacité parétienne dans le cadre de la boîte d'Edgeworth ou démonstration de l'efficacité d'un marché des droits à polluer dans le cadre de l'application du théorème de Coase par exemple). D'une manière générale cependant, beaucoup de candidats semblent avoir éprouvé plus de difficultés à identifier la dimension sociologique du sujet et à mobiliser les connaissances et les auteurs pertinents, passée la référence souvent allusive à Mauss et à l'*Essai sur le don*. Face à cette difficulté, certains se sont alors parfois égarés dans des développements périphériques, en se laissant porter par l'usage métaphorique que certains

sociologues font de la notion de marché. Ainsi, si la référence au marché des biens symboliques ou au marché matrimonial chez Bourdieu pouvait être tout à fait pertinente, consacrer de longs développements aux lois de « la distinction » ou à la contribution apportée par l'institution scolaire à la reproduction de la structure inégalitaire des rapports sociaux conduisait vers le hors-sujet.

Il convenait aussi d'éviter une approche trop théorique du sujet. De ce point de vue, beaucoup de copies apparaissent un peu trop désincarnées du point de vue historique, alors que cette composante du sujet semblait essentielle, du fait même de son intitulé. Poussée à l'extrême, l'absence de contextualisation conduit certains candidats, lorsqu'ils tentent de s'écarter d'une argumentation purement formelle, à s'appuyer sur des exemples dépourvus de tout réalisme. Ainsi, un candidat tente d'illustrer le caractère à ses yeux utopiques d'une société sans marché en prenant appui sur l'exemple... du village des Schtroumpfs ! Si l'humour ou l'ironie peuvent être parfois efficaces dans une copie de concours, encore les candidats doivent-ils en user avec parcimonie. En la matière, la mobilisation d'exemples et de références issus de la littérature anthropologique ou ethnologique était sans doute plus appropriée.

Au total, les candidats qui ont su le mieux se conformer à la pluridisciplinarité de l'épreuve ont logiquement fait la différence.